

Le 20 juillet 2009

DIRECITON DE L'ANIMATION
Projet Éducatif Local

Nos réf : CB / CG PEL

COMPTE RENDU REUNION « AMENAGER LES TEMPS SCOLAIRES »
Jeudi 25 juin 2009

Personnes présentes :

Mme Leblanc Nathalie (Adjointe à la vie scolaire), Mme Isabelle Verdon (Adjointe au Développement Educatif Local), Nicolas Simon (FCPE Doisneau), M. David Furcy (FCPE Beausoleil), M. Olivier Marchand (Coordonnateur accueils périodiques), M. Philippe Nogue (Responsable du service des sports), Mme Véronique Buisson (FCPE Doisneau), M. Lorée Yanick (FCPE R. Doisneau), Mme Véronique Crespo (Enseignante école de Mazaire), Mme Francine Fonteneau (FCPE Maziare), Mme Isabelle Calanville (Conseillère municipale subdéléguee à la jeunesse), Mme Béatrice Jaunet (Conseillère subdéléguee à la Petite Enfance), M. Franck Hugo (Directeur animation), M. Rocabot Alain (Top Forme), M. Herbert Gaëlle (Top Forme), Mme Boissière Christelle (Parents d'élèves et Top Forme), Mme Leseq Delphine (Parents d'élèves), Mme Dalloux Anne-Marie (Enseignante école St Michel), Mme Fedrigo Marie (Enseignante école St Michel), Mme Coirier Corinne (Enseignante école St Michel), M. Daniel Garnier (Adjoint au sport), M. Gobin Dominique (Président Erdre Basket Club), Mme Elise Bertrand (Parent d'élèves Beausoleil), Mme Ventura Dominique (Enseignante école R. Doisneau), Mme Christelle Bouchet (Coordonnatrice PEL).

Personnes excusées : Mme Pignatel, M. Beaulande Hervé, Mme Sylvie Auribault, Mme Rialland Karine, M. François Daniel.

Rappel du contexte, rétrospective

Les différentes étapes de travail du groupe

« Rythmes scolaires, rythme des enfants et des jeunes ».

15 mai 2008 : Publication du décret Darcos. Le samedi matin est dé-scolarisé à partir de septembre 2008. L'école est organisée sur 4 jours.

Janvier 2009 : Consultation des familles effectuée par la fédération des Parents d'élèves de La Chapelle Sur Erdre.

25 mars 2009 : Organisation d'une conférence avec MR Feunteun, spécialiste des temps de l'enfant.

22 avril 2009 : Conférence à Rezé « Semaine à 4 jours ou 4,5 jours ? »

23 avril 2009 : Premier groupe de travail. Des enseignants, Élus, parents d'élèves, associations et techniciens se réunissent pour mener une réflexion commune.

12 mai 2009 : Deux des membres du groupe participent à la conférence de Mme Claire Leconte Lambert (Chrono-biologiste).

12 juin 2009 : Journée d'étude à Angers. Trois membres du groupe participent à cette journée. Sont présents : Monsieur Testu (Chronobiologiste), des représentants des villes de Rennes, Angers, Brest, Belfort, Arras, Poitiers.

18 juin 2009 : 2ème conférence menée par la FAL « *Les politiques éducatives développées par le Ministère de l'éducation nationale et de la Jeunesse et des Sports* ».

25 juin 2009 : Rencontre avec des Conseillers pédagogiques (Education nationale). Conférence téléphonique avec Mme Claire Leconte Lambert. Restitution en grand groupe de l'avancée de la réflexion.

06 Juillet : Rencontre avec M. et Mme Clarisse, enseignants chercheurs au laboratoire de recherche psychologie des âges de la vie.

Transmission des informations recueillies

Conférence à Rezé – 22/04/2009 – Présentation par M. Yannick Lorée (Parent d'élèves).

Débat public : L'école en 4 ou 4,5 jours ?

Conférence sur le rythme scolaire des enfants, présentation d'expériences sur les rythmes de vie des enfants et des adultes et débat ouvert au public... Pour se faire une meilleure idée des besoins des enfants, des conséquences sur les loisirs et les rythmes familiaux. Et de l'influence sur les coûts répercutés pour la collectivité. Un débat organisé par la Ville de Rezé. Avec les interventions de : **Hubert Montagner**, chronobiologiste, professeur d'université et ancien directeur de recherche à l'Inserm - **Danièle Touchard**, directrice du Bureau des temps, Ville de Rennes - **Michelle Bureau**, déléguée régionale Francas, intervenante au titre des fédérations d'éducation populaire Francas et Fal 44- **Gilles Retière**, maire de Rezé, initiateur de la consultation avec l'ensemble des partenaires sur la ville de Rezé. Sont associés à cette réflexion, les enseignants, les fédérations des parents d'élèves, les associations organisatrices de loisirs pour les enfants (Arpej, OMS, amicales laïques).

M. Montagner a essentiellement centré son intervention sur la nécessité de prendre en compte les temps plus propices à l'apprentissage. Il a fait un rappel sur les capacités biologiques et physiologiques des enfants. Il rappelle également que les besoins sont différents selon leur âge des enfants. Selon lui, l'intégration de l'aide personnalisée dans le temps scolaire amène une désynchronisation des enfants.

Il a également présenté les CLAE (Centre de Loisirs associés à l'école), projets qui vraisemblablement n'existent plus à l'heure d'aujourd'hui. Il est une structure éducative habilitée pour accueillir de manière habituelle et collective des enfants par des activités de Loisirs.

Intervention de Mme Danièle Touchard, directrice du Bureau des temps, Ville de Rennes.

Une expérience a été menée durant 10 ans sur une des écoles Rennes. École sur 5 jours, respectant le rythme 7 semaines d'école, 2 semaines de repos.... cet aménagement a été accompagné par l'équipe de recherche psychologie des âges de la vie de Tours. Les résultats sont très positifs : une courbe régulière pour les enfants ce qui est très bénéfique pour les apprentissages bénéfiques.

Intervention de Michèle Bureau, déléguée régionale des Francas Pays de La Loire. Représentante de la FAL également lors de cette soirée.

Pour favoriser l'épanouissement de chaque enfant Mme Bureau rappelle qu'il est fondamental de permettre l'accès de tous aux activités culturelles et sportives.

Mme Claire Leconte-Lambert (chronobiologiste) – Conférence du 12 mai + entretien téléphonique du 25 juin. Présentation réalisée par M. Yannick Lorée (Parent d'élèves + Mme Crespo (Enseignante).

Sur le territoire de Lille une expérience a été menée sur 6 jours de 1996 à 2008 (date de la publication du décret Darcos) (6 jours de classe avec le mardi après-midi organisé avec des activités culturelles et sportives).

Depuis 2008, le projet a évolué sur 7 demi-journées avec 2 après-midis consacrés aux activités culturelles ou sportives (Lundi et jeudi) en alternance avec la maternelle (Mardi et Vendredi).

Les matinées sont organisées sur 4 h avec 2 récréations. Le matin l'école démarre à 8 h 30 le matin et l'après -midi est organisée de 14h00 à 16h00. Les après-midis où il n'y a pas l'école ne sont pas obligatoires mais elles sont suivies par 80 % des enfants. Le soutien est organisé sur les après-midi libérés (2*1 heure). L'expérience a eu lieu sur 1 école. Cette école a les mêmes vacances que les autres. L'inscription aux activités se fait de vacances à vacances.

Résultats : Cette organisation prépare mieux les enfants à l'entrée en 6ème. Le contact avec les adultes est différent, les enfants ont un meilleur comportement social, une meilleure connaissance du quartier (médiathèque, bibliothèque). L'attention des enfants est meilleure, il y a moins de petite délinquance, les parents sont investis et il y a plus de dialogue. Des familles qui s'étaient écartées de cette école sont revenues. L'école est ouverte tous les après-midis et seul le directeur est présent. Le temps libéré pour les enseignants leur a permis de se remettre dans la formation.

Cette organisation a permis un vrai partenariat et une vraie complémentarité avec les activités proposées par les animateurs. Une harmonisation des règles d'utilisation des locaux, règles de vie...a eu lieu.

Financement : ce travail s'est réalisé au début avec des animateurs sous le dispositif emplois jeunes. Ces emplois permettaient également un accès plus facile à la formation ce qui a permis de réellement travailler sur la complémentarité à l'école. Ces emplois ont ensuite étaient repris par la Ville, partiellement aidés par la CAF. A ces équipes s'ajoutent du personnel associatif.

Angers – Journée d'étude – 12/06/2009 – Présentation réalisée par Mmes Isabelle Verdon (adjointe au développement éducatif local), Nathalie Leblanc (subdéléguée à l' avie scolaire), Christelle Bouchet (coordinatrice du PEL).

Expérience ville de Poitiers : Poitiers est à 4,5 jours depuis 25 ans, l'organisation à 4 jours aurait eu des incidences non négligeables. Poitiers et son agglomération sont donc restés à 4,5 jours.(1 mercredi sur 3 est libéré). **Les effets des 4,5 jours :** Impact sur les temps partiels (les familles prennent très souvent 1 ARTT tous les 3 mercredis) et peu de personnes se mettent à temps partiel par obligation. La répartition des 2 heures se fait de la manière suivante : ¼ heure matin et soir en plus. L'accueil de loisirs fonctionne sur rythmes scolaires. L'accueil périscolaire a multiplié par 3 ses effectifs. Difficultés de recrutement des animateurs car les nouveaux horaires ne sont pas en adéquation avec horaires faculté.

Expérience Ville D'ARRAS : Une école du territoire est passée à 4,5 jours. Tout le monde fini à 17h30 ce qui règle les problèmes de fratries. Pas de devoir en rentrant. Les effets : Les classes sont beaucoup plus calmes. Il y a beaucoup moins d'accidents. Les enfants sont moins fatigués et moins fatigables. Les évaluations se font le mercredi matin et les élèves sont plus disponibles. Les enseignants ont eu l'impression de gagner du temps car la ½ journée en plus est en matinée, les enfants sont plus disponibles le matin. L'école manque de partenaires à 16h00 pour une proposition d'activités jusqu'à 17h30. Il n'y pas d'harmonisation sur le territoire des rythmes ce qui génère des problèmes d'organisation (cantine...).

Rencontre M. Testu Chronobiologiste :

Les rythmes biologiques et psychologiques qu'il convient de respecter en priorité :

Le sommeil + Les variations journalières de la vigilance + Les périodes de faible résistance (octobre novembre).

La semaine de 4 jours avec des temps aménagés permet d'avoir un niveau de vigilance identique à 4,5 jours. Les effets positifs des semaines à 4,5 jours : Les enfants dorment plus car ils ont une vie plus régulière.

Les effets de la semaine à 4 jours non aménagée : le niveau de vigilance est bien inférieur chez les enfants.

La courbe des rythmes est inversée (pic de vigilance à 13h50 au lieu de 11h20). En Allemagne et en Angleterre, l'école finie plus tôt avec peu ou pas d'aménagement d'activités extra-scolaires : le temps moyen que les enfants passent devant la télévision est supérieur de 3 heures à un enfant français.

Conclusion : Respecter les heures et les jours de meilleure performance. Tenir compte de l'âge. Respecter l'alternance 2 semaines de repos + 7 semaines d'école. Développer les structures et les activités complémentaires à l'école. Éviter les semaines de 4 jours « secs ». Il faut de la régularité dans la vie des enfants. Diminuer les vacances d'été mais en juillet, trouver un système de bi-mestrialisation.

Expérience ville de Rennes : 2002 – un projet pilote à 4,5 jours (toutes les autres écoles sont à 4 jours).

La démarche est globale : * Aménagement de la journée (commencer école plus tard, élargir plage du midi, finir apprentissages plus tard mais rentrer à la maison sans devoirs). * Aménager la semaine (classe le mercredi matin). * Aménager l'année (mettre en place le rythme 7 semaines d'école + 2 semaines de repos).

Les effets : Les enfants ont aujourd'hui gagné ¼ heure de sommeil par jour.

Rencontre avec M. Boschet Inspection d'Académie, conseiller pédagogique départemental, chargé des suivis PEL et M. François Daniel, conseiller pédagogique – 25/06/2009

Une réorganisation de la semaine scolaire doit respecter les éléments suivants : la semaine devra être organisée sur 4 jours ou 4 jours ½. Chaque journée ne peut dépasser 6h00 et la durée hebdomadaire de la scolarité est fixée à 24h00. Les deux heures d'aide personnalisée s'ajoute aux 24 heures d'enseignement, selon les modalités définies dans le projet d'école. Aucune heure d'enseignement ne peut-être organisée le samedi et la durée de la semaine scolaire ne peut être supérieure à plus de 9 demi-journées.

Procédure : Sur proposition du conseil d'école, avis de l'inspecteur de l' Éducation nationale chargé de la circonscription d'enseignement du premier degré, après consultation de la commune dans laquelle est située l'école, et du conseil départemental de l' Éducation nationale, l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l' Éducation nationale peut adopter une organisation de la semaine scolaire autre que la semaine de 4 jours.

Il est rappelé que l'IEN de la commune souhaite une harmonisation sur l'ensemble des écoles de La Chapelle Sur Erdre.

Aucun bilan à ce jour n'existe sur l'impact de la semaine de 4 jours sur les enfants.

Parents et enseignants s'accordent à dire que le lien entre ces deux parties a été coupé. Comment pourrions – nous recréer ce lien, sans que cela prenne sur du temps bénévole des enseignants ? Il n'y a à ce jour pas de réponse, le samedi matin ne pouvant pas être travaillé. Il nous reste à inventer quelque chose !

Questions diverses :

Général

Sans modifier les horaires de début et de fin de la journée (temps d'accueils périscolaires compris), peut-on intervenir sur ce qui se passe sur la journée ?

A l'attention de M. et Mme Clarisse, enseignants chercheurs en chronopsychologie (rencontre prévue le 06 juillet).

Que signifie 4 jours aménagés ?

Comment faire une photographie de l'existant ?

ACTUEL à La Chapelle Sur Erdre	Ville d'Arras	Ville de Rennes	Autres scénarii		Autres scénarii		Autres scénarios	
Lundi mardi jeudi vendredi	Lundi – mardi – mercredi matin - jeudi- vendredi	Lundi – mardi – mercredi matin - jeudi-vendredi	Lundi mardi jeudi vendredi	Mercredi	Lundi mardi jeudi vendredi	Mercredi	Lundi mardi jeudi vendredi	Mercredi
7h30 à 8h50 Accueil périscolaire	7h30 à 8h50 Accueil périscolaire	7h30 à 8h50 Accueil périscolaire	7h30 à 8h35 Accueil périscolaire	7h30 à 8h35 Accueil périscolaire	7h30 à 8h20 Accueil périscolaire	7h30 à 8h20 Accueils périscolair es	7h30 à 8h35 Accueil périscolaire	7h30 à 8h35 Accueil périscolaire
9h00 à 12h00 Enseignements	8h50 à 11h50 Enseignements	9h00 à 12h00 Enseignements	8h45 à 11h55 Enseignements	8h45 à 11h55 Enseignemen ts	8h30 à 12h30 Enseignements	12h30 Repas + accueils	8h45 à 11h45 Enseignements	7h30 à 8h35 Accueil périscolaire
12h00 à 13h30 ou 13h35 Pause méridienne	11h50 à 13h45 Pause méridienne	12h00 à 14h30 Pause méridienne	11h55 à 14h25 Pause méridienne	11h45 repas + Accueils	12h30 à 14h30 Pause méridienne		11h45 à 13h45 Enseignements	11h45 Accueil +repas
13h30 ou 13h35 à 16h30 ou 16h45 Enseignements	13h45 à 16h00 Enseignements	14h30 à 17h15 Enseignements	14h25 à 16h45 Enseignements		14h30 à 16h30 Enseignements		13h45 à 16h00 Enseignements	
16h30 ou 16h45 à 18h30 Accueils périscolaires	16h00 à 17h30 Aide individualisée ou aide aux devoirs ou autres activités (école du sport...).	17h15 à 18h30 Accueil périscolaire	16h45 à 18h00 Accueil périscolaire		16h30 à 18h00 Accueils périscolaires		16h00 à 16h45 Activités	
	17h30 à 18h30 Accueils périscolaires						16h45 à 18h00 Accueils périscolaires	
Semaine à 4 jours	Semaine à 4,5 jours	Semaine à 4,5 jours	Pause du midi étendue + ½ journée libérée 1 semaine sur 2 pour activités sportives et culturelles		2 après-midi par semaine libéré pour activités sportives et culturelles		Pause du midi inchangée et fin des cours à 16h00.	